



C'est une traduction automatique de la [lettre originale rédigée en espagnol](#).

Le Centre hondurien pour la promotion du développement communautaire (CEHPRODEC)

dénonce publiquement, au niveau national et international :

- **La persécution des leaders de nombreuses communautés autochtones et paysannes avec lesquelles nous travaillons, ainsi que le harcèlement et les actions entreprises contre les défenseurs des droits humains, en particulier celles et ceux qui défendent la Terre, les territoires et d'autres biens naturels.**

La police et les abus militaires contre les communautés

1. Depuis le début de la pandémie de COVID-19 au Honduras, le gouvernement de la République a décrété un état d'urgence, qui a restreint plusieurs garanties constitutionnelles au niveau national. Cette situation est utilisée par la police nationale et par d'autres forces de sécurité de l'État pour accroître leur autoritarisme et pour attaquer les organisations communautaires qui cherchent des alternatives pour se protéger de la pandémie, en l'absence de solutions de la part de certains gouvernements locaux et des institutions de l'État responsables de la lutte contre la pandémie.
2. Dans de nombreuses communautés du pays, ce sont les membres de la société civile locale qui ont constitué des équipes de surveillance et de contrôle pour empêcher l'entrée des étrangers dans leur communauté, étant donné le danger de contamination. Des problèmes sont apparus lorsque certains membres de la police nationale ou de l'armée, portant des armes à feu et des vêtements militaires (même lorsqu'ils n'étaient pas en service), ont tenté d'entrer dans ces communautés pour y passer la nuit pendant leurs jours de congé, intimidant et menaçant les habitants aux postes de contrôle communautaires.
3. Tous ces éléments ont provoqué des niveaux élevés de confrontation, augmentant le degré de danger des menaces de mort et/ou de la détention arbitraire des dirigeants, déclenchant des conflits qui ont déjà causé la mort de quelques personnes dans la partie nord du pays, ainsi que des attaques contre des citoyens sans défense dans la municipalité de Santa Elena de La Paz.

Risque pour les défenseurs des droits humains

4. Comme les défenseurs des droits humains ne sont pas autorisés à se déplacer à l'intérieur du pays, et dans certains cas même entre les municipalités, des organisations telles que CEHPRODEC, CONROA, MILPAH et beaucoup d'autres ne peuvent pas exercer une surveillance de près garantissant le respect des droits fondamentaux de la population et de ses leaders, en particulier de celles et ceux qui bénéficient de mesures de protection accordées par la Commission interaméricaine

des droits de l'homme (CIDH) et par le Mécanisme national de protection des défenseurs des droits humains.

5. En ce sens, nous avons observé un approfondissement de l'autoritarisme de la police, des militaires et des autres acteurs de la justice, qui se sont concentrés sur la recherche et la persécution de leaders harcelés depuis plusieurs années en raison de leur rôle de défenseurs des biens naturels. Des ressources humaines et économiques qui devraient être utilisées pour répondre aux demandes de l'urgence nationale, causée par la pandémie COVID-19, peuvent être arbitrairement allouées à cette fin.

Division en communautés

6. La situation actuelle de la pandémie exige l'unité nationale, ainsi que l'unité des communautés, mais l'autoritarisme déchaîné, notamment de la part des fonctionnaires de la justice et de certaines corporations municipales, contribue plutôt à la division des communautés. L'un des facteurs favorisant le plus cette division est la politisation de la distribution de l'aide alimentaire de l'État, qui est utilisée par le parti au pouvoir à des fins de clientélisme électoral et qui exclut systématiquement l'opposition sociale et politique.

C'est pourquoi, NOUS DEMANDONS INSTAMMENT :

1. **Au gouvernement de la République** d'accorder au CEHPRODEC et aux autres organisations de défense des droits humains le droit d'opérer et de circuler, en pleine pandémie, avec les mesures de protection appropriées, et de pouvoir ainsi contribuer à la surveillance et au respect des droits humains dans le pays.
2. **À la Cour suprême de justice** d'autoriser l'accès des défenseurs des droits humains aux tribunaux de la République afin que ceux-ci soient les garants de la bonne administration de la justice dans un pays qui a été classé comme l'un des plus dangereux pour celles et ceux qui défendent la Terre et les territoires.
3. **Aux fonctionnaires de la justice** de mettre fin à la répression des leaders communautaires qui ne cherchent qu'à s'organiser et à se protéger contre la pandémie, dans le cadre d'un manque permanent de protections et d'orientation de la part des municipalités et des institutions de l'État.
4. **À la police nationale, aux forces armées, aux juges, au parquet** de cesser des actions arbitraires contre le leadership communautaire et les défenseurs des droits humains. Cette demande se situe au niveau national, mais nous le faisons avec beaucoup plus d'insistance dans les départements de La Paz, Comayagua, Yoro et Olancho.
5. **Au Mécanisme national de protection et au HCDH** de garantir le suivi et la protection des défenseurs des droits humains au Honduras, en particulier de tous celles et ceux qui bénéficient d'un statut protégé en vertu de mesures nationales et internationales.

Tegucigalpa, le 5 mai 2020